



★ **M. Vivien KLINGENFUS**
Formateur SST

Dates de la formation

Mercredis 16 et 23 mars 2022
2 jours, soit 14 heures
8h30 - 12h / 13h - 16h30

Objectifs pédagogiques

Intervenir efficacement face à une situation d'accident.
Mettre ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect des procédures fixées par l'entreprise en matière de prévention.

Méthodes pédagogiques

Cours essentiellement pratique, conforme au programme de l'INRS.
En présentiel.

Public et pré-requis

Personnel devant exercer la fonction de SST dans son établissement.
Aucuns prérequis

Coût

300 €, prix net.

Lieu

CEFPPA
4 Rue Eugénie Brazier
67400 Illkirch-Graffenstaden

Accessibilité

Ce programme est accessible aux personnes en situation de handicap.



SIRET : 351 858 071 00027
Déclaration d'existence
auprès de la Préfecture :
42 67 015 14 67

Sauveteur secouriste du travail : formation initiale

► Programme détaillé

► Sauvetage Secourisme du Travail

- Accidents du travail
- Intérêts de la prévention des risques professionnels
- Rôle du SST
- Règles d'intervention face à une situation d'accident

Rechercher les risques persistants pour protéger, faire alerter ou alerter.

► Secourir en effectuant l'action appropriée à l'état de la victime :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint de brûlures et/ou d'une douleur empêchant certains mouvements et/ou d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
- La victime ne répond pas, elle respire ou ne respire pas.

► Exercices pratiques appropriés aux différentes situations rencontrées :

- Un saignement abondant (compression manuelle), arrêt respiratoire et/ou cardiaque, un blessé inconscient, des fractures, des brûlures chimiques, des brûlures thermiques, des plaies, un étouffement.
- Réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson.
- Démonstration de l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson.

► Contrôle du comportement (en continu lors des mises en situations)

- Discussion avec les participants sur les acquis du stage
- Evaluation de fin de stage

► Analyses et commentaires sur les axes de progrès. Modalités d'évaluation

- Evaluation certificative des compétences SST conforme au document de référence SST INRS

► Modalités d'appréciation du dispositif

- Un certificat SST sera délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant satisfait à l'évaluation certificative des compétences SST.
- Validité de 24 mois.



► Contactez nos conseils en formation

Tél : 03 90 40 05 19
E-mail : fpc@cefppa.eu